

catholiques ont toute raison de craindre que s'étant endormis un soir à l'abri du drapeau de la monarchie de Savoie, ils ne s'éveillent le lendemain sous les plis du drapeau républicain. C'est là en effet que fatalement conduit le suffrage universel surtout quand, comme en Italie, plus de la moitié des électeurs ne sauront point lire le nom de la personne pour laquelle ils croient et veulent voter.

— S'il y a une crise sérieuse en Italie où tous les partis cherchent par des armes plus ou moins loyales à se disputer le pouvoir, il y a aussi, et c'est indéniable, une crise parmi les catholiques italiens qui se séparent en deux camps : les intransigeants et les autres, je ne voudrais pas dire libéraux car ce nom est si mal porté qu'on ne peut charitablement en affubler un catholique. Cette intransigeance, hâtons-nous de le dire, n'a rien de dogmatique ; c'est une intransigeance de fait plutôt que de droit, et un moyen sinon de concilier, au moins d'unir les droits de l'Eglise avec ce qu'un citoyen italien doit à son pays. En effet toute la question se résume dans cette phrase. Un catholique italien peut-il unir dans une même étreinte d'amour l'Eglise et son pays et comme l'amour n'est pas seulement un sentiment du cœur, mais se traduit nécessairement en actes, l'adhésion entière et complète que ce catholique donne à sa foi est-elle un obstacle insurmontable à l'adhésion qu'il fait aux institutions gouvernementales de sa patrie ? Et comme cette année l'Italie célèbre le premier cinquantenaire de son indépendance, qui n'est autre que le résultat tangible du vol, du sacrilège et de la spoliation brutale des Etats de l'Eglise, le catholique peut-il prendre part à ces fêtes sans blesser, sinon sa foi catholique, au moins les délicats sentiments qui en sont la conséquence ? Pour mettre cela